

Toute Nation a le gouverne-
ment qu'elle mérite.

J. de Maistre

(1811)

SOMMAIRE

- Editorial
- Invitation C EX
10 OCTOBRE 2013
Juvigny-sous-Andaine

N° 7 Bis Septembre 2013

EDITORIAL

RETRAITES : UNE MOBILISATION MASSIVE EST NECESSAIRE

Le projet Ayraut ne revient pas sur les dispositions néfastes des réformes Fillon et Woerth et avance des mesures qui aboutiront à une nouvelle baisse du pouvoir d'achat et des pensions

Le gouvernement Ayraut, pour pallier le déficit de la branche retraite de la S. S. prône une nouvelle réforme dans la droite ligne de celles de 1993, 2003 et 2010, avec les mêmes impacts nocifs pour les salariés. Sans reprendre l'ensemble des propositions du rapport Moreau, le projet prévoit deux axes pour de nouvelles rentrées d'argent : **l'augmentation du temps de cotisations**, passant de 41 ans et 1 trimestre prévus par la réforme Woerth de 2010 à 43 ans pour toutes les personnes nées après 1973 ; **l'augmentation de 0,3 % des cotisations salariales d'ici 2017** pour tous, ce qui se traduit pour les fonctionnaires, déjà frappés par la réforme du précédent gouvernement, par un prélèvement qui passera en fait de 7,85 % à 10, 85 % d'ici 2010 soit une baisse de 3 % de leur salaire net.

Ces deux propositions vont être un nouveau coup porté au pouvoir d'achat des salariés, déjà mis à mal par les politiques d'austérité (stagnation et baisse des salaires nets, augmentation des taxes et des impôts des salariés et retraités...). En effet la hausse des cotisations signifie une baisse directe du salaire net des salariés. Et l'allongement du nombre d'années à 43 ans impactera automatiquement le niveau des pensions et retraites versées à terme. **Le fait de ne pas toucher l'âge légal de départ (62 ans) est pour la plupart des salariés un leurre : qui peut croire en effet que les salariés pourront partir à cet âge en ayant leur 43 années de cotisations ? !**

Avec une décote plus importante les salariés devront choisir : ou travailler après l'âge de ma retraite ou partir avec moins d'argent.

En parallèle, les chiffres du chômage augmentent toujours, la précarité continue de se répandre : recrutement de nouveau précaires dans l'Education malgré l'annonce du ministère sur la « titularisation » des AVS qui ne concernerait, en l'état, qu'une petite minorité d'entre eux, certains postes sont gelés dans l'enseignement supérieur et la recherche faute de moyens alloués aux universités, et le ministère de la Culture qui a connu une bonne centaine de suppressions de postes en 2013 devrait subir la même ponction en 2014.

Les retraités ne sont pas épargnés par la prochaine réforme puisque, après l'accord sur les complémentaires ARRCO/AGIRC, le projet prévoit de fiscaliser la majoration de pension pour les parents ayant élevé au moins trois enfants.

Le 0,3 % d'augmentation des cotisations patronales, seul effort demandé au patronat, sera compensé par une prochaine réforme de la branche famille de la S. S. destinée à transférer son financement sur les ménages, au nom du prétendu « coût du travail » !

La FERC appelle les salariés et les retraités à se mobiliser massivement, et à participer à toutes les manifestations qui auront lieu à partir du 10 septembre 2013.

URSEN CGT

Section des Retraités
J. Delétraz P. Hanse
29 Avenue Charlotte Corday
14000 CAEN

TRESORIER DES SDEN

SDEN CGT CALVADOS
Laurent Forestier
6 Impasse du Londel
14480 Le Fresne Camilly

SDEN CGT MANCHE

Isabelle Leroy
Res. Le Clos de la Haise
App. 184
8 Allée des petites Roches
50470 La Glacerie

SDEN CGT ORNE

Isabelle Jarno
2 rue des Fauvettes
61600 Magny-le-Désert

